

## Météorologie

Le climat de la Suisse est fortement influencé par la proximité de l'Atlantique, dont l'air tempéré et humide est redirigé vers les Alpes par les courants d'ouest dominants. Ce paramètre tempère les saisons, avec des hivers plus doux et des étés plus frais, tout en fournissant en tout temps, et pour la plupart des régions de Suisse, des précipitations suffisantes.

Situé entre le Jura et les Alpes et bordé au sud par le Léman, le canton de Vaud bénéficie d'un climat au carrefour de différentes influences. A dominante continentale, le climat du canton se caractérise par des amplitudes de température importantes entre les mois d'hiver et d'été.

### Saisons météorologiques

Pour des raisons de commodité dans le calcul des statistiques climatologiques, on utilise le mois comme période de référence. Comme saison d'été, on considère les trois mois les plus chauds, à savoir juin, juillet et août. Les trois mois les plus froids - décembre, janvier et février - constituent l'hiver. Le printemps s'étend sur les mois de mars, avril et mai. Enfin, l'automne comprend les mois de septembre à novembre.

## Qualité de l'air

L'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) fixe notamment les valeurs limites d'immissions pour les principaux polluants atmosphériques, qui devraient être respectées sur l'ensemble du canton.

La qualité de l'air s'est notablement améliorée depuis les années nonante. Ainsi, le monoxyde de carbone (CO) et le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) respectent pleinement les valeurs limites depuis maintenant de nombreuses années, et plus aucun dépassement des concentrations de dioxyde d'azote n'est observé depuis 2020.

Si la tendance à la baisse est également observée pour les particules fines, en particulier pour les PM<sub>10</sub>, les concentrations annuelles de PM<sub>2.5</sub> restent néanmoins proches de la valeur limite, voire l'atteignent en zone urbaine.

Quant aux concentrations d'ozone (O<sub>3</sub>), la valeur limite horaire est encore très régulièrement dépassée en période estivale sur l'ensemble du territoire cantonal.

### Emission de polluants

Bien que les activités humaines soient principalement responsables des émissions de polluants et impactent plus fortement les zones urbaines, certains polluants, tels que l'ozone ou une partie des PM<sub>2.5</sub>, sont des polluants dits secondaires. Ces derniers sont formés suite à la transformation, généralement chimique, d'autres polluants durant leur transport dans l'atmosphère. Ainsi, ces polluants secondaires affectent des territoires plus grands et touchent autant les zones urbaines que rurales.

### Immission

Concentration de polluants à l'endroit où ils agissent, indépendamment du lieu de leur émission.

## Degré-jour (dj)

Différence de 1 degré entre la température intérieure du bâtiment chauffé (fixée par convention à 20°C en Suisse) et la température extérieure moyenne d'un jour donné. Seules les températures journalières moyennes inférieures à 12°C sont prises en compte, de sorte à ce que les températures journalières moyennes égales ou supérieures à 12°C ne contribuent pas au nombre de degrés-jours

enregistrés. La consommation d'énergie de chauffage étant directement liée aux écarts de température qui existent entre l'intérieur du bâtiment et l'extérieur, les «degrés-jours» permettent de quantifier ces écarts.

A partir de la saison de chauffage 2016-2017, les degrés-jours remplacent les degrés-heures. Ce changement fait suite à la décision des cantons romands, au sein de la Conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE), d'uniformiser leurs pratiques en matière de relevé des indices climatiques. De plus, le réseau de mesure a été ramené de 23 à 6 stations, soit Method, Pully, Payerne, Château-d'OEx, Les Charbonnières et La Frétaz. Ces stations appartiennent au réseau de MétéoSuisse.

## **Déchets**

La statistique des déchets provient d'une enquête annuelle effectuée auprès des communes vaudoises. Les déchets recensés sont les déchets urbains collectés ou recueillis par les communes qui se chargent ensuite de les faire acheminer dans les centres de traitement adéquats. Ces déchets proviennent essentiellement des ménages privés, mais parfois aussi de l'artisanat, des magasins et des bureaux; ils ne comprennent pas les déchets livrés directement par les entreprises aux installations de traitement et, notamment, les déchets collectés dans les points de vente des grandes chaînes de distribution.

### **Taux de collecte séparée**

Part des déchets récupérés séparément par rapport à la quantité totale de déchets urbains produits. Les déchets collectés séparément correspondent aux catégories suivantes : verre, papier et carton, biodéchets, métaux, textiles, déchets spéciaux des ménages (incluant les piles), bois usagé, plastiques, appareils électriques et électroniques, pneus, capsules de café et huiles. Ce taux ne correspond pas à un taux de recyclage. Une partie des déchets collectés séparément pourra être recyclée, alors qu'une autre sera valorisée thermiquement.

## **Extractions de minéraux**

Sont réputés carrières tous les gisements naturels, sortis hors des eaux ou immergés, de substances utilisées dans l'économie, existant au sein de la terre ou à sa surface et qui ne sont pas classés dans les lois sur les mines ou les hydrocarbure (par exemple les gisements de pierre, de gravier, de sable, de marne, de glaise ou de tourbe).